

certaines auxquelles tendaient les mesures des tems dont parle M. Cauchon qui, lui, considère encore aujourd'hui les choses sous un point de vue bien autrement sévère que celui qu'il nous reproche, puisque, dans son fameux discours sur le drapé u blanc, il crut couvrir à jamais d'opprobre et de proscription la bannière aux trois couleurs d'abord adoptée, un anthologiant d'un ton foudroyant qu'elle "avait servi aux fils de la liberté" et que son premier auteur "était un cervau mal organisé". Ce cervau appartenait cependant à l'un des "patriotes" du plus pur sang.

On n'espionne pas une assemblée quand on y assiste et qu'on en rapporte les procédures sous sa propre responsabilité. Ce qu'on appelle espionner, c'est écouter aux portes. Salut !

Bull's Eye nous mettre à la porte ! voilà l'idée le plus déhonorant de bontemps qui se puisse imaginer; M. Cauchon nous a fait lire la pour la première fois (excepté pourtant de p'tit.)

Le seul enchantement qui nous vaut l'honneur d'être placé par M. Cauchon au rang des "patriotes renforcés" c'est dû aux sanglantes vengeances du parti ennemi; nous avons presque toujours attaqué, par un instinct qu'on ne pourra pas taxer de faiblesse ni d'intérêt personnel," le parti le plus fort, le parti chez lequel se décolait la moindre foudre tyrannique. Où ne nous reprochera pas cela. Cet écrivain lui, n'a de verre pour que chanter victoire; c'est peut-être pour ce qu'on lui en découvre si rarement. Quant à l'intérêt personnel dont il nous charge avec tant d'acharnement, nous regrettons infiniment de n'être pas sous ce rapport aussi favorisé qu'il nous suppose; c'est du moins ce que ceux qui nous connaissent de plus près nous reprochent presque incessamment. Nous pourrions prétendre égalois pour être à côté de notre accusateur, lui qui est si désintéressé.

Ceux qui ont assisté dès le commencement aux réunions de la Société Saint-Jean-Baptiste savent à quoi s'en tenir sur le soin que nous avons pris de nous faire nommer Secrétaire Archivale. Il n'est pas vrai que nous nous soyons assigné l'emploi de secrétaire sectionnaire; dans le projet de nominations arrêté par nous, notre nom était également omis; preuve que nous n'ambitionnions pas la charge de secrétaire Archivale ni aucun autre. Personne ne pouvait prévoir que le monsieur auquel on le destinait la refuserait, puisque c'est à ses recommandations pressantes qu'on doit en partie l'organisation de la société. Il aurait été, lui aussi, secrétaire imprévu, par conséquent si on supposait les gens aussi intéressés que le fait M. Cauchon nous devions désespérer de jamais rien gagner avec la société. Quand le monsieur en question refusa, quelques voix, appellent Mr. Aubin, qui se roucoule humblement il est vrai; mais ce qu'il y a de phénoménal, c'est que pas un amo ne demanda Mr. Cauchon ! Aïo ! Aïo c'est là que le bonnet bleu !

M. Cauchon voulut faire entendre que nous voulions obtenir l'emploi en question pour nous acquérir de la popularité; il fallait au contraire ce nous semble quelques popularités pour obtenir l'emploi, comme les séances fêtées animées l'ont prouvé. Cet écrivain a pris l'effet pu le cœur; il a mis la charrue devant les bœufs; ceci est dit sans allusion aucune. (Ce dernier rectificatif est mis ici simplement pour rassurer M. Cauchon; il est si susceptible que lorsqu'on parle de bêtes il prend toujours en pour lui.)

Nous pensions lors des élections des officiers ne pas mériter l'emploi de secrétaire, nous avons désigné dans le temps plusieurs citoyens avec quelle dignité convenait, insinuant mieux, aussi bien à cause de leurs qualifications personnelles que de leur position sociale; nos amis peuvent certifier cet avancé; mais il réputait singulièrement à notre orgueil, nous le confessions, de paraître éconduit par un Cauchon; nous avons insisté et aujourd'hui, si ce monsieur envie notre charge, nous le lui céderons avec tous ses honneurs et tous ses profits; qui sont presque aussi élevés que ceux qu'on fait à lithographier des planches de physique.

M. Cauchon a dit que les séances de la Société ont été parfois piquantes. "Parfois" n'est pas le mot; il suffit dire toujours, car nous n'en

avons pas vu passer une seule sans que ce monsieur ne soit parti désolement." (sic.)

Nous lui demanderions à lui, qui, par contradiction fait son droit, depuis combien de tems est en force la loi sur la naturalisation.

Quant à l'*Univers Religieux*, que monsieur Cauchon met dans l'affaire, à l'étranger Chêne, aux jardins, aux bûcheron, aux montées et aux constitutions, nous nous avions battus intellectuellement battus, car avec toute la perspicacité malignité qu'il nous prête nous ne pouvons y voir" ni le moindre sarcasme, "ni le plus distiné" calémbourc", ni rien qui puisse avoir quelqu'un rapport à nous ou aux attaques du *Fanfare* contre les bêtises patentes de l'éducateur *faute d'autre du Canadien*.

Nous terminons en définitive avec ce p'tit littérateur en l'assurant sincèrement que nous ne lui avons pas conservé la plus petite réincune pour les efforts qu'il a cru devoir faire afin de nous empêcher d'être nommés secrétaires archivistes puisque c'est à lui bien, véritablement que nous avons dû cet honneur. Bien plus, nous devons à ce monsieur et nous lui garderons toujours plus vive reconnaissance pour l'active opposition qu'il nous a faite, car, sans lui, nous n'aurions pas eu de long-tems sans doute la satisfaction bien flâtuée de voir combien de bons canadiens tenaient à nous.

Mr. Et. Parent n'a fait ses adieux à ses lecteurs hier au soir. Il faut rendre à ce monsieur la justice qu'il réclame et qu'il mérite à tous les titres, d'être érigé par la tête et non point par le cœur. Personne ne regrettera plus l'absence de ce monsieur que ses confrères pour lesquels il a toujours été un bienveillant ami ou un loyal adversaire; comme le dit lumineusement l'auteur d'un autre article à son sujet: "Mr. Parent se retire, il faut le remplacer!" nous croyons qu'on pourra facilement prendre sa place mais difficilement le remplacer. Nous souhaitons que ce champion habile de l'opinion populaire jouisse long temps de la récompense que lui ont valut ses longs "travaux" dont le succès prouve mieux que les plus éloquents paragraphes la bonté de la cause qu'il a défendue.

Aux Correspondants. L'auteur d'une communication qu'il a destiné à nous formera point de ne la pas soit publiée dans notre journal. Les personnalités purement privées et surtout

EDOUARD TIVIERGE,
MARCHAND
No. 11, RUE CRAIG,



TAILLEUR,

FAUBOURG ST. ROCH,

RECONNAISSANT envers le public "ses amis" pour l'encouragement libéral dont ils Pont honore, prend la liberté de les prévenir qu'il vient de recevoir par l'voie de New-York LES MODES DE PARIS ET DE LONDRES ainsi que les COUPES ET PATRONS qui y ont rapport. Il a maintenant en mains un assortiment général de marchandises dans son genre d'affaires CONSISTANT EN

Draps de différentes couleurs et qualités pour redingotes; Draps de Pilotes catenautés et unis pour Palevois et Surtouts, Bearskins et Drap de Castor à la peur de l'eau; Casimirs de toutes espèces pour Pantalons d'automne et d'hiver.

AUSSI:

Un assortiment complet de Fournitures de premier choix et de qualité supérieure. Les ordres qui lui sont confiés s'exécutent toujours chez lui promptement et à des tarifs très modérés.

Quebec, 7 octobre 1842.

Pelleteries, Hardes, Marchandises.

Le Soussigné offre en vente à ses magasins Rue Lamontagne, No. 11 et Rue Chambillu No. 243, un grand assortiment de Marchandises Séches, Hardes de toutes sortes, Casques et Gants. Le tout au plus BAS PRIX.

Gants d'imitation de Loutre.

Do. Loup-marin gris.

Do. do. noir.

Do. Neustrie.

Casques de Loup-marin du sud.

Do. de Murtie.

Casques d'imitation de Mâitre,

Do. Rat-musqué,

Do. Neustrie,

Do. Astrakan.

Do. Vison.

PIERRE GINGRAS, JUNR.

Quebec, le 3 Octobre.

celles qu'on ne peut connaître que par des conversations intimes parfois, pas être en état à tout propos de dévoiler; mais il est à dire que ce sont des personnes éminentes et qui savent ne professer que de bonnes et divines doctrines tout résumé dans ces mots: "ne fait pas à quel ce que tu me voudras pas. &c. &c. La communication dont il s'agit pourra tout au plus être adressée à celles qui s'y trouvent désignées.

Il y a au moins de mots tout ce qui restait à dire sur ce grand article politique déjà rétracé de reste.

A. R. T. laisse donc le ministère prendre haleine; tout vient à point lorsque l'on sait attendre.

SANS GLANDS est sous considération et pourra parfois être fait suite aux il n'est pas généraux de faire attention, même en plissant aussi soi-même qu'il fait. Exercer, monsieur, votre charmant esprit sur d'autres sujets.

Huitres, Huitres !

G. N. STORY

Rue Notre Dame, 20, Bass Ville.

A L'HONNEUR. Informez le public que dans son état officiellement bon trouve en tout temps durant la saison les huitres de toutes les qualités, crues ou cuites pour tous ces buts et servis dans le meilleur genre.

Il en fournit aussi en ville et envoie à domicile sous le plus court délai et à des termes modérés.

Québec 15 octobre 1842. No. 23. j.

POELES

DU CANADA.—BREVETÉS.

A VENDRE à la Corderie de L'Isle, au pied de la côte, à une rue de la Corderie, à Québec. Poêles brevetés doubles, dont les fournaux égalent en longueur les poêles ménages, de sorte que le fourneau d'un Poêle de 3 pieds a 36 pouces de long.

Do. do. 3 pieds de 30 pouces do

Do. do. 37 pouces do 37 pouces do

La différence de construction par laquelle on obtient cet avantage n'empêche pas le poêle de faire aussi bien qu'il a été précédemment fait.

Un Poêle de cuisine qui a les avantages du Poêle de Canada, ordinaire et les meilleures de l'Amérique, et qui peut vendre à très bas prix avec les utensiles complets.

AUSSI,

Une Plaque de division breveté, qui peut s'ajuster à tout Poêle double. Au moyen de cette plaque, un Poêle ordinaire peut être transformé en Poêle de cuisine qui a quatre trous pour des ustensiles de fer-blanc, et conserver le même fourneau qu'avant.

Québec, 15 octobre 1842. No. 23. c.